

Montréal, le 20 décembre 2023

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**OBJET : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère à compter du 1er janvier 2023 et du 1er janvier 2024**  
**Dossier de la Régie : R-4194-2022 Phase 3B**

---

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance du RTIEÉ du 20 décembre 2023<sup>1</sup> requérant un délai additionnel pour le dépôt de sa demande de renseignements dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au RTIEÉ le délai demandé et attendra donc le dépôt de la demande de renseignements, **au plus tard le 21 décembre 2023 à 12h**. Par souci d'équité, elle accorde le même délai à tous les intervenants.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

---

<sup>1</sup> Pièce [C-RTIEÉ-0053](#).